



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ HARMONISÉ 2020**

## **ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS HANDICAPÉS**



**IMP JULES VERNE**  
**24 RUE JULES VERNE,**  
**68068 MULHOUSE**  
**03 89 59 33 57**

## **SOMMAIRE**

---

<b>I. IDENTITÉ DU SERVICE</b>	<b>PAGE 2</b>
<b>II. RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>III. ACTIVITÉ</b>	<b>PAGE 6</b>
<b>IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12</b>	<b>PAGE 8</b>
<b>V. JEUNES ENTRES PENDANT L'ANNÉE</b>	<b>PAGE 12</b>
<b>VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE</b>	<b>PAGE 14</b>
<b>VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ</b>	<b>PAGE 16</b>
<b>VIII. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES</b>	<b>PAGE 18</b>
<b>IX. PROJET ET PERSPECTIVES</b>	<b>PAGE 19</b>

# I. IDENTITÉ DU SERVICE

## I.1) Information générales

N° Finess (principal si multi-sites)\* 77564183000291

Raison Sociale\* ARSEA IME Jules Verne

Indiquez le département et la commune d'implantation de votre structure :

Haut-Rhin

Mulhouse

Type de structure\* Etablissement (EEAP, IEM, IES, IME) sans dispositif

Type d'établissement\* IME

Nom de l'organisme gestionnaire\* ARSEA Direction Générale

N° de téléphone 0389593357

Adresse mail accueil.impjverne@arsea.fr

## I.2) Informations légales sur l'activité de la structure

Nombre total de places installées (agrées et financées) : 76

Veuillez reporter ci-dessous le nombre de places installées <u>selon les modalités indiquées sur votre autorisation</u> :	Modalités d'accueil						
	Acc. de nuit / hébergement	Acc. de jour	Ambulatoire (SESSAD)	Accueil temporaire*	UEMA	UEEA	Autre modalité
Déficiences intellectuelles		64					
Déficiences psychiques (y compris TCC)							
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)		12					

Âge du public autorisé selon l'agrément

Âge minimum

6

Âge maximum

14

## I.3) Commentaires

Les enfants accueillis à l'IME sont majoritairement en conformité avec l'agrément. La liste d'attente (108 enfants) témoigne cependant d'une demande de plus en plus importante pour des enfants atteints de TSA. Or l'agrément de l'IME stipule un accueil pour 12 enfants. Sachant que leurs orientations sont très complexes et limitées du fait du manque de structures au-delà de l'IME, les possibilités d'admission restent insuffisantes pour les autres enfants nécessitant d'être admis dans cette unité. Actuellement une jeune fille âgée de 17 ans diagnostiquée TSA est toujours présente au sein de l'IME. Un cruel manque de structures pour ces enfants est repéré.

## II. RESSOURCES HUMAINES

### II.1) Plateau technique

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
<b>Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration</b>			
Directeur général			
Directeur	1	1	1
Chef de service	2	1	1.5
Agent administratif et personnel de bureau	2	1.3	1.3
Autre personnel administratif			
<b>Catégorie : Personnel des services généraux</b>			
Agent de service général	4	3.1281	3.04
Ouvrier professionnel	1	1	1
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>			
Aide médico-psychologique / Accompagnant éducatif et social (AES)	11	10	10.3
Animateur social			
Assistant de service social	1	1	1
Éducateur de jeunes enfants	3	1	2.87
Éducateur spécialisé	10	8	9.67
Éducateur sportif / enseignant APA		0.5	
<b>Personnel éducatif, pédagogique et social</b>			
Moniteur d'atelier			
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2		1.23
<b>Personnel médical</b>			
Psychiatre, pédopsychiatre		0.20	
Autre spécialité			
<b>Psychologues et personnel paramédical</b>			
Aide-soignant	1		1
Auxiliaire de puériculture			
Ergothérapeute			
Infirmier	1	0.97	0.97
Neuropsychologue			
Orthophoniste	1	1.30	0.80
Orthoptiste			
Psychologue	3	1.37	1.57
Psychomotricien, rééducateur en motricité	2	1.1714	1.29

## II.2) ETP budgétés non pourvus

Veillez choisir votre réponse :  Oui  Non

Pour quelles fonctions rencontrez-vous des difficultés ?

médecin

## II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre 2020 (hors stage)

Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Agent de la fonction publique		
CDI	37	31,81
CDD	6	5,73
Dont CDD de remplacement	6	5,73
Intérim		
Contrat de professionnalisation		
Contrat d'apprentissage	1	1

## II.4) Répartition des effectifs enseignants (poste non budgétés) :

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Enseignant	4	4
Enseignant spécialisé		

## II.5) Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nombre de stagiaires
Stagiaires gratifiés	3
Stagiaires non gratifiés	3

## II.6) Formation du personnel au cours de l'année

Type de formation	Thématique de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
D'adaptation/développement d...	L'interculturalité	12	1
D'adaptation/développement d...	Interventions plurielles, travail séquencé; comment garantir la qualité et la continuité de la prise en charge	28	1
D'adaptation/développement d...	Les enfants et les écrans	7	1
D'adaptation/développement d...	Entretiens de retour - Prévention et maîtrise de l'absentéisme	3,5	2
Obligatoire (habilitation, SST,...)	SST Formation Initiale	14	1
Obligatoire (habilitation, SST,...)	Recyclage SST	7	2
D'adaptation/développement d...	Journée Pulsy 2020	7	1
Obligatoire (habilitation, SST,...)	Sensibilisation au Risque Incendie	7	29
Diplômante	CAFDES-19-21	277,5	1
D'adaptation/développement d...	Psychopédagogie de l'apprentissage	42	1

## II.7) Commentaires

*Les mouvements au niveau du personnel sont réguliers : des démissions pour changement de structures, des reconversions professionnelles, des arrêts de maladie (pouvant durer plusieurs mois), des congés maternité, etc... jalonnent le quotidien de l'IME. Des remplacements, difficiles à pourvoir par défaut de candidature (psychomotricienne en congé maternité non remplacée : pas de candidat) tentent de palier aux absences. Des jeunes souvent sans expérience, sortis de formation initiale, confrontés à des enfants souffrant de troubles de la relation, du comportement, avec une déficience sévère, ne sont pas prêts à les encadrer et ne persistent pas dans leur mission.*

*De réelles difficultés de recrutement impactent le quotidien de l'établissement.*

*L'établissement a néanmoins accompagné plusieurs stagiaires : 3 en formation ES dont 1 en contrat d'apprentissage, 1 formation EJE, 1 en formation d'orthophoniste et deux jeunes ont bénéficié d'un stage découverte. Entrant souvent en formation sans aucune expérience du terrain, dès l'obtention de leur BAC : ils découvrent le handicap et ses réalités, le monde du travail etc... Cette immersion souvent brutale ne correspond pas à l'idée qu'ils se faisaient des missions de l'éducateur et nécessitent ainsi un soutien important...*

*Du fait du contexte sanitaire, les formations ont été fortement compromises durant l'année 2020. Quelques formations en visio ont été maintenues (3) d'autres ont été annulées (3) ou reportée (1). En 2019, un total de 1431 heures de formation a été dispensé, dont 1169 heures pour pouvoir mieux appréhender les enfants souffrant de TSA, contre un total de 611 heures 30 en 2020.*

### III. ACTIVITÉ

#### III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

	Global	Internat / hébergement continu (en week-end et toute l'année)	Internat / hébergement de week-end discontinu : (ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année)	Internat / hébergement en semaine (du lun au ven)	Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	Acc. de jour
Nombre annuel de jours d'ouverture (indicateur ANAP 3)	Maximum					200
Nombre de places financées dans l'année (hors accompagnement temporaire)	Somme					76
Nombre de places financées dans l'année en accompagnement temporaire	Somme					0
Nombre annuel de journées théoriques	Somme					15200
Nombre de journées réalisées	Somme					14377
dont nb de journées réalisées en accueil temporaire / répit	Somme					0

#### III.2) Flux et file active

	Nombre
File active des personnes accompagnées durant l'année (ANAP 2Pr7.2)	86
Nombre de jeunes adultes relevant de l'Amendement Creton	0
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans au 31.12.2020	0
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 24 ans ou plus au 31.12.2020	0

	Nombre
Nombre d'admissions dans l'année (hors accompagnement temporaire)	10
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire dans l'année	0

	Nombre
Accompagnement de nuit, hébergement continu <u>uniquement</u>	
Accompagnement de nuit, hébergement de semaine <u>uniquement</u>	
Accompagnement de journée <u>uniquement</u>	86
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire <u>uniquement</u> (accompagnement ambulatoire type SESSAD)	

### III.3/4) Absentéisme

	Nombre
Nombre total de jours d'absence des jeunes de la file active	1077
<i>dont pour hospitalisation</i>	2
<i>dont pour maladie</i>	374
<i>dont pour sortie autorisée</i>	0
<i>dont motif injustifié</i>	151
<i>dont autres</i>	550
Nombre de personnes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif (file active)	81

### III.4/5) Transport

	Temps en ETP
Au total, quel est le temps est passé par l'équipe professionnelle (toutes fonctions confondues : éducatives, paramédicales, logistiques...) dans les transports : soit en les réalisant, soit en les organisant ?	0.129
<i>Dont intervenants directs auprès de l'enfant (pers éducatif, thérapeutique, pédagogique)</i>	0.10
<i>Dont autres personnels (ex. dédié à l'organisation des transports)</i>	0.029

### Nombre de kilomètres parcourus dans l'année :

	Nombre
Nombre de kilomètres	41628
<i>dont véhicule de service ou véhicule du personnel</i>	0
<i>dont taxi (si financé par l'établissement)</i>	41628
<i>dont remboursement des frais de transport des familles (si financé par l'établissement)</i>	0

### III.5/6) Commentaires

La situation sanitaire, le confinement ont fortement modifié l'activité de l'IME; le télétravail pour les salariés en activité, les absences des autres ont nécessité des adaptations. Les visioconférences, les appels téléphoniques, les envois postaux réguliers, FACEBOOK ont permis la poursuite des objectifs engagés pour les enfants. La continuité pédagogique et éducative a été assurée par l'unité d'enseignement et par l'équipe éducative. Les parents dans l'ensemble se sont bien saisis des outils proposés et ont fait part de leur satisfaction quant au soutien proposé.

Le retour des enfants à l'IME a nécessité la mise en place de nombreuses procédures et réorganisations (groupes d'activités, repas, transports, récréations...) et l'annulation de nombreux supports (activités sportives- utilisation des transports en commun- sorties -salle Snoezelen...)

Hormis les difficultés liées à la crise sanitaire l'IME a comptabilisé 1077 jours d'absence dont 374 pour maladie, 550 pour d'autres raisons, liées aux congés scolaires.

Actuellement un jeune n'est toujours pas revenu, la famille étant trop angoissée par le contexte sanitaire et la peur de la contamination (63 jours d'absences depuis le mois d'août 2020).

## IV. JEUNES ACCOMPAGNÉS AU 31/12

### IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre 2020

Nombre de jeunes accompagnés selon le type de déficience principale et associée, au 31/12  
(Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	42	33
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	23	0
Troubles du psychisme, du comportement ou de la communication	7	6
Troubles du langage et des apprentissages	0	0
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	0	4
Cérébro-lésions	0	3
Polyhandicap	0	0
Autres types de déficiences	5	0

Parmi les effectifs signalés, combien sont (toutes personnes, y compris en accueil temporaire, au 31/12) :

	Nombre
En situation de handicap rare (confirmé par l'équipe relais handicap rare)	0
Epileptiques - Épilepsie active (plus de 12 crises par an)	0
Epileptiques - Épilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	10
En cours de diagnostic (quelle que soit la pathologie)	2

Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31/12

	Nombre
6 à 10 ans (inclus)	19
11 à 13 ans (inclus)	44
14 à 15 ans (inclus)	12
16 à 17 ans (inclus)	2
18 à 19 ans (inclus)	0
20 à 24 ans (inclus)	0
25 à 29 ans (inclus)	0

Nombre de jeunes nécessitant une adaptation spécifique au transport

	Nombre
Pas d'adaptation	69
Avec transfert place assise	0
Fauteuil roulant	0
Accompagnement humain en raison d'une trachéotomie	0
Accompagnement humain en raison de troubles du comportement	8
Moyen de transport individuel supplémentaire, sans accompagnement humain (dont transport médicalisé)	0

#### IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12)

Nombre de jeunes scolarisés selon le type de classe et le temps de scolarité (au 31/12).

	Temps plein (24 heures ou plus)	Temps partiel	Dont acc. par une AESH
<b>Scolarité dans un établissement médico-social</b>			
Unité d'enseignement interne à l'établissement médico-social	0	58	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	0	0	
Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)	0	0	
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)	0	0	

	Nombre
Nombre de jeunes non scolarisés <b>parmi les 3-15 ans</b> (ne fréquentant ni un établissement scolaire, ni une unité d'enseignement, ni un enseignement à distance type CNED).	18

#### IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents au 31/12

Nombre de jeunes suivis en pédopsychiatrie (ou par un CMPP)

	Nombre
Nombre de jeunes ayant un traitement médicamenteux en raison de leurs troubles psychologiques/psychiatriques :	7

Nombre de jeunes suivis (hors bilan) par un professionnel médical ou paramédical (ou autre intervenant précisé dans la liste ci-dessous)

	En interne (ou sur financement établissement ou SESSAD)	En libéral ou hospitalier (hors financement établissement ou SESSAD)
Ergothérapeute	0	0
Kinésithérapeute	0	3
Orthophoniste	40	0
Orthoptiste	0	10
Psychologue	77	1
Psychomotricien	20	0
Psychiatre	0	7
Médecin rééducation fonctionnelle	0	2
Autre médecin	0	30

Nombre de jeunes présentant des troubles du langage oral et/ou de la communication :

	Nombre
Nombre total de jeunes non oralisant (hors surdité)	13
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative (PECS, MAKATON, photo langage,...)	30

Nombre d'enfants nécessitant un appareillage et/ou des adaptations techniques :

	Nombre
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience motrice (dont fauteuil, déambulateur, corset, attelle, coque, verticalisateur)	0
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience sensorielle (dont implant cochléaire, prothèses intra auriculaire, contour d'oreille)	0
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience visuelle	30
Nombre de jeunes ayant besoin d'un mobilier adapté	3

Nombre de jeunes concernés par :

	Nombre
Un régime alimentaire spécifique (sur prescription médicale) Ex: texture modifiée, allergie	5
Une stomie	0
Une sonde gastrique	0

Nombre de jeunes présentant des besoins relatifs à l'alimentation

	Nombre
Nombre de jeunes concernés par une adaptation alimentaire (autre que prescrite médicalement). Ex : matériel spécifique d'aide à la prise des repas	7
Nombre de jeunes ayant besoin d'un accompagnement lors des repas.	27

#### IV.4) Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

		Nombre de mineurs bénéficiant :
d'un placement	en IME (sur décision judiciaire)	0
	Chez un assistant familial	0
	chez un tiers digne de confiance	0
	en poupon-nière	0
	En MECS (ou foyer) *	1
d'une mesure éducative	AED	3
	AEMO	3

\* y compris à domicile

#### IV.6) Commentaires

*Sur les 77 enfants accueillis à l'IME, 58 bénéficient de scolarité au sein de l'UE interne à l'établissement. Pour 19 enfants, les difficultés de comportement, leur déficience importante ne leur permettent pas de s'inscrire dans un projet de scolarité mais nécessitent d'être sollicités dans les groupes éducatifs.*

*Un projet de scolarisation externe à l'établissement, au collège à proximité de l'IME était envisagé à la demande d'une famille mais n'a pu aboutir, les difficultés de comportement du jeune au domicile étaient si importantes que la famille a renoncé au projet.*

*Des bulletins scolaires plus adaptés ont été réfléchis et proposés par les enseignants, afin que les enfants et leurs parents puissent mieux évaluer les acquis, les difficultés et les progressions en cours. Ils se présentent sous la forme d'un livret-images de compétences illustrées.*

*L'accompagnement au soin est prioritairement fait par le médecin traitant de chaque famille, en lien avec l'infirmière de l'IME.*

*Le nombre d'enfants nécessitant une rééducation orthophonique est toujours important. Seuls 24 enfants peuvent en bénéficier au sein de l'IME compte tenu du 0,80 ETP attribué. 6 Enfants sont en rééducation orthophonique en cabinet libéral sous convention avec l'IME (6 orthophonistes). Une orthophoniste en libéral intervient sous convention au sein de l'IME pour 10 enfants.*

*Afin de favoriser une scolarité pour les enfants en plus grande difficulté, les rééducations orthophoniques et en psychomotricité devraient être majorées mais les ETP budgétés ne permettent pas d'aller dans ce sens.*

## V. JEUNES ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE

### V.1) Délais d'attente avant admission

A quoi attribuez-vous les délais d'admission dans votre établissement ?

Situation de sous effectifs (personnel)	<input type="text"/>
Augmentation des demandes	Rang 3
Augmentation des durées de prise en charge	<input type="text"/>
Manque d'offre alternative sur le territoire	Rang 2
Manque de ressources internes	<input type="text"/>
Manque de place dans un autre établissement (difficultés de sorties des jeunes présents)	Rang 1
Postes budgétés mais non pourvus	<input type="text"/>
Délai de contact de la part des représentants légaux	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>

### V.2) Age des jeunes entrés pendant l'année

	Nombre
6 à 10 ans (inclus)	6
11 à 15 ans (inclus)	4
16 à 17 ans (inclus)	0
18 à 19 ans (inclus)	0
20 à 24 ans (inclus)	0
25 à 29 ans (inclus)	0

### V.3) Scolarité avant l'admission (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre	Dont acc. par une AESH
Non scolarisé	2	
<b>Scolarité dans un établissement scolaire uniquement</b>		
ULIS Primaire	4	
ULIS secondaire (collège, lycée)	0	
SEGPA	0	
EREA	0	
Enseignement ordinaire à temps complet	0	
Enseignement ordinaire à temps partiel	1	
Autre	3	
Pas d'information sur la scolarité avant l'admission	0	

#### V.4) Accompagnement antérieur (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre
<u>Uniquement en famille (A l'exclusion de toute autre modalité d'accueil, y compris scolaire)</u>	0
Milieu ordinaire (ex. école ordinaire, crèche) <u>uniquement</u>	4
IME (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	2
ITEP/DITEP	0
SESSAD (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	1
Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)	0
Professionnels paramédicaux libéraux	0
Autres	3
Pas d'information sur l'accompagnement antérieur	0

#### Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Date de notification		Date d'admission	
17/12/2019		27/08/2020	
01/06/2017		06/01/2020	
26/06/2018		30/11/2020	
09/03/2018		10/03/2020	
23/05/2019		27/08/2020	
01/07/2016		30/11/2020	
28/09/2017		16/11/2020	
25/01/2018		02/03/2020	
19/04/2018		27/08/2020	
02/10/2018		16/11/2020	

#### V.5) Commentaires

10 enfants ont été admis durant l'année. Les délais d'attente restent longs (2 ans et 113 jours en moyenne) et cela plus particulièrement pour les enfants souffrants de TSA (agrément pour 12 places). Les enfants admis nécessitent un suivi sur plusieurs années et leur projet d'avenir est plus difficile à construire compte tenu du manque de places adaptées à leurs besoins. Ainsi le manque de possibilités d'orientation pour les enfants arrivant à la limite d'âge de l'IME embolise fortement la liste d'attente : 14 sont en attente d'une solution plus adaptée.

- 3 enfants sont issus du dispositif Passerelle mais figurent sur la liste d'attente de l'IME
- 2 enfants ont été orientés par l'IME Jeunes Enfants
- 1 enfant a été orienté par une école maternelle.
- 3 enfants ont été orientés par des ULIS.
- 1 jeune fille a été orientée par le SESSAD Jules VERNE : une prise en charge plus globale était pertinente pour lui permettre de poursuivre son évolution dans un cadre plus adapté à ses besoins.

## VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE

### VI. 1) Durée moyenne de séjour

	Nombre
Nombre de sorties définitives dans l'année (y compris les accueils temporaires)	9
Nombre de sorties définitives dans l'année hors accueils temporaires :	9
Dont sorties avec notification	5
Dont sorties sans notification	4

### VI. 2) Age à la sortie

	Nombre
6 à 10 ans (inclus)	2
11 à 13 ans (inclus)	0
14 à 15 ans (inclus)	0
16 à 17 ans (inclus)	1
18 à 19 ans (inclus)	0
20 à 24 ans (inclus)	0
25 à 29 ans (inclus)	0

### VI. 3) Parcours après la sortie

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
<b>Education générale ou professionnelle</b>	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage <b>avec</b> SESSAD	0
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage <b>sans</b> SESSAD	0
IME	7
Etablissement pour enfants polyhandicapés	0
<b>Autre</b>	
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	1
Autre	0
Activité inconnue	0
Sans objet : décès	1

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur logement ou hébergement après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
Logement personnel	0
Hébergé chez parents, proches	8
Sans objet : décès	1

### VI. 4) Suivi des sortants

	Nombre
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi <b>durant l'année 2020</b>	0
Nombre de jeunes sortis dans les <b>trois dernières années</b>	34

#### VI. 5) Orientations prévues, mais non réalisées

Jeunes présents dans la structure au 31/12, faute d'avoir pu mettre en place les orientations (sur la base d'une notification de la MDPH). En cas de double notification, retenir le 1er choix ou celui le plus adapté aux besoins de la personne.

	Nombre	Dont aménagement Creton
SEEEES (ex IMP)	0	
SAJ	0	
ESAT/EA	0	
SAVS	0	
SAMSAH	0	
Autres ESMS	14	

#### Durée d'accompagnement des personnes sorties définitivement

Date d'admission		Date de sortie	
15/06/2015		06/11/2020	
04/01/2011		31/01/2020	
19/06/2017		25/06/2020	
01/09/2016		08/10/2020	
31/08/2015		21/10/2020	
14/09/2020		21/10/2020	
29/08/2011		17/07/2020	
27/01/2015		27/11/2020	
04/04/2011		31/08/2020	

#### VI.6) Commentaires

9 enfants ont quitté l'établissement durant l'année.

Compte tenu de l'agrément de l'IME, les enfants sont hébergés chez leurs parents et nécessitent un accompagnement, une orientation vers un projet professionnel.

L'IMPRO des Glycines a permis d'accueillir 3 enfants avec des difficultés encore importantes et une prise en charge globale à poursuivre.

Quelques enfants (3) dont l'autonomie dans les déplacements, dans le quotidien sont acquis, ont pu être admis à l'IMPRO SINCLAIR.

1 enfant a déménagé et a nécessité une autre orientation en IME.

Ces orientations sont préparées en amont, grâce à une collaboration entre les structures. Des échanges entre les professionnels, des visites d'établissement, des « stages d'immersion » pour les jeunes permettent d'évaluer au plus juste la pertinence de l'orientation, leurs capacités d'adaptation ou les aménagements à envisager ; Ces jeunes étaient dans l'ensemble en capacité d'accéder à des ateliers professionnels.

1 enfant a quitté l'établissement à la demande de la famille.

Le décès d'une fillette (admise depuis 4 ans) suite à des complications médicales a fortement perturbé les enfants et les professionnels. Des discussions, des explications dans les groupes, des temps de parole, des séances de GAP pour les professionnels ont été nécessaires afin d'apaiser les relations, les tensions et de retrouver malgré cela des conditions d'accueil des enfants et de travail sereines.

D'autres enfants (14) atteints de déficiences et de troubles plus importants sont en attente de places plus adaptées, des groupes « d'adaptation » (petits groupes et suivis adaptés) mais peu développés dans les IMPRO. Ce manque de solution retenti sur la gestion de la liste d'attente, limitant de fait les sorties et ainsi les possibilités d'admission.

La COVID 19, a aussi joué un rôle important, restreignant, retardant ou annulant les mouvements possibles vers les autres structures.

## VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

### VII. 1) Surpoids et obésité

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une <b>évaluation de leur IMC</b> (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année - <i>file active</i>	86

Est-ce que la thématique de **prévention du surpoids et de l'obésité** et de la pratique d'une activité sportive a été abordées au cours de l'année lors :

– des CVS (Conseil de la vie sociale) :	NON
– du PPA/PPS avec les parents :	OUI
– de réunions destinées aux jeunes :	OUI

La question de la **nutrition** et des **troubles alimentaires** éventuels a-t-elle été traitée au cours de l'année ?

Choisissez votre réponse :

Préciser le nombre d'enfants concernés : 3

Préciser les professionnels qui ont été associés (choix multiple) :

- IDE
- CESF
- Médecin
- Cuisinier
- Educateur
- Diététicien
- Orthophoniste
- Prestataire extérieur

### VII. 2) Education à la santé et accès aux soins

	Nombre
Nombre de jeunes à jour de leurs <b>vaccinations obligatoires</b> , parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année	86
Nombre de jeunes ayant bénéficié <b>d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste</b> , parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année	42

### VII. 1/3) Prévention des conduites à risques

Nombre de jeunes concernés par des **actions de prévention**

Thématique	Nombre de jeunes
Conduites addictives (alcool, drogues, jeux, écran...)	12
Santé bucco-dentaire	14
Obésité	25
Vie affective et sexuelle (VAS)	5

## VII.2/4) Commentaires

*Cette année la prévention de la santé a surtout consisté à la prévention concernant le virus du COVID. Ainsi de nombreuses procédures, adaptations, réorganisations ont été faites afin d'éviter au maximum la diffusion du virus Covid.*

*Malgré les difficultés pour certains enfants, le port du masque a été encouragé et assez bien accepté. Une réorganisation des temps de repas a fortement mobilisé l'équipe : le manque de place pour pouvoir respecter les distances de sécurité a nécessité que des enfants mangent non plus au réfectoire mais dans leur groupe d'accueil, avec les contraintes qui en résultent : transport de la vaisselle, des plats, passage dans les couloirs, etc...*

*La récréation par petit groupe, l'annulation de l'utilisation de certains supports (salle Snoezelen, activité sportive, sorties, transports en communs, piscine etc...) ont été des priorités pour éviter les contaminations.*

*La prise de température journalière, la sensibilisation à l'hygiène des mains, aux éternuements, l'encouragement au respect du sens de circulation, aux distances nécessaires, etc...), a mobilisé l'ensemble des professionnels.*

*La collaboration avec le sanitaire se fait par le biais de l'infirmière. Elle fait le lien avec les différents services médicaux, médecins traitants, spécialistes... et les familles.*

*Par ailleurs, la participation durant 1h 30 heure mensuellement d'un médecin psychiatre sous convention, permet d'appréhender une ou deux situations complexes avec les professionnels concernés par l'enfant de l'établissement. Ces temps de travail permettent de mieux comprendre les difficultés du jeune, de dégager des pistes de travail et de préciser des objectifs et des moyens mieux adaptés.*

*La prévention du surpoids reste une priorité pour l'établissement. Des menus adaptés, une vérification pondérale régulière, une activité physique régulière, renforcée et encouragée restent des priorités dans l'accompagnement des jeunes.*

## VIII. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES

### VIII.1) Implication des familles

	Nombre
Nombre de familles (ou de représentants légaux) présentes (au moins un des deux parents) à l' <u>élaboration du PPA</u>	45
Nombre de familles ayant participé au PPA par un autre moyen (téléphone, visio, référent ASE le cas échéant...)	0
Nombre d'enfants pour lesquels au moins une réunion avec l' <u>Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS)</u> s'est tenue durant l'année	0

### VIII.2) Instances pour la participation des usagers

Disposez-vous d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ?  Oui  Non

Rencontrez-vous des difficultés pour constituer et/ou réunir le CVS ?

Aucune  Ponctuellement  Régulièrement  Systématiquement

Avez-vous mis en place d'autres outils ou démarches favorisant la participation des jeunes ?  Oui  Non

Précisez :

Groupe de parole / groupe à thème  Enquête de satisfaction  Autre

Avez-vous mis en place d'autres outils ou démarches favorisant la participation des familles ?  Oui  Non

### VIII.3) Date des dernières évaluations interne/externe

Date de la dernière évaluation interne ? 16/07/2019 

Date de la dernière évaluation externe ? 14/02/2014 

### VIII.4) Commentaires

*La situation sanitaire a bouleversé l'accompagnement proposé aux jeunes. En télétravail pendant de longues semaines, il a été important de maintenir le lien avec les enfants et leurs familles.*

*Au niveau du scolaire : la poursuite des apprentissages s'est faite par téléphone, visio, envois postaux, avec propositions de travail et suivis réguliers. Dans l'ensemble, les enfants et leur famille ont bien investi le travail demandé, les devoirs ont été faits et rendus comme demandé.*

*Au niveau éducatif, les familles se sont saisies de l'accompagnement proposé par téléphone, par Facebook et ont suivi les activités proposées, les conseils éducatifs. Deux éducatrices sont intervenues au domicile à la demande des familles pour prendre le relais et leur permettre de souffler un peu.*

*Les familles sont régulièrement sollicitées et rencontrées avant la réunion du projet personnalisé du jeune, pour leur permettre d'évoquer leurs souhaits, leurs demandes. Quelques familles ont demandé à assister et à participer à l'ensemble de la réunion du projet personnalisé.*

*Cependant l'investissement des parents pour la participation à des activités au sein de l'IME a été compromise cette année (pas de kermesse, pas d'atelier cuisine...); seul le carnaval et sa cavalcade en février ont pu être maintenus.*

## IX. PROJET ET PERSPECTIVES

Veillez indiquer les projets et perspectives qui aboutiront à une modification du projet d'établissement (pour exemple, augmentation du nombre de places, modification du type d'accueil, changement dans l'organigramme de l'établissement...) :

*La création d'un dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) et d'une classe externalisée est toujours d'actualité. Cependant compte tenu du contexte sanitaire, nos engagements ont été prioritairement orientés vers la mise en place de procédures, d'organisations différentes (repas- transport- récréations), d'utilisation de matériels autres, d'une réflexion pour permettre à nouveau l'accueil des enfants. En effet, après absence de professionnels, la mise en place de télétravail pendant plusieurs semaines, la suppression de certaines activités (sport-sorties-salle Snoezelen, piscine ,etc) une réelle réorganisation a été nécessaire afin d'éviter au maximum la propagation du virus COVID.*

*Le dispositif expérimental Passerelle ne sera pas reconduit à la rentrée scolaire 2021. L'admission à l'IME des enfants (faisant partie de la liste d'attente de l'IME) de ce dispositif sera à envisager d'ici juillet 2021 et limitera d'autant l'admission d'autres enfants de la liste d'attente.*

*Un projet de réhabilitation du quartier des Coteaux, lieu de notre implantation, a questionné la continuité de notre activité dans les locaux actuels pour 2 groupes de l'IME ; Le bâtiment accueillant 2 groupes d'enfants TSA sera amené à être déconstruit ou destiné à un autre public, une autre activité. Ainsi un déménagement dans d'autres locaux ou l'utilisation d'algéco sont des questionnements en cours actuellement.*